

Article 21 du Règlement

un léger excédent pour cette année financière. Le déficit budgétaire entre donc dans la catégorie des déficits à court terme.

Selon les chiffres de la société Morgan Guaranteed Trust parus dans le *New York Times*, notre déficit se monterait à \$60 milliards avec ce scénario. D'aucuns estiment que ce déficit pourrait atteindre \$90 milliards, montant considéré comme dangereux. Étant donné que notre déficit est à court terme, rien ne justifie que le gouvernement freine ses programmes d'expansion économique.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LE NOMBRE DE DÉPUTÉS CONSERVATEURS PRÉSENTS LORS DU VOTE SUR LE PROJET DE LOI RELATIF AUX PENSIONS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, la Chambre se souvient que l'an dernier les conservateurs ont paralysé les travaux des Communes pendant 15 jours pour défendre les intérêts de leurs amies, les multinationales du pétrole. Et dans le courant de l'année dernière, ils ont retardé l'adoption de la mesure relative à Canagrex dans l'intérêt de leurs amies, les multinationales du grain.

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: En août dernier, les conservateurs se sont empressés avec une hâte inconvenante d'appuyer les mesures gouvernementales relatives aux restrictions de 6 et 5 p. 100 et ils ont alors voté contre l'un de nos amendements qui aurait mis à l'abri de ces mesures les pensions des anciens employés de l'État.

Jeudi dernier, nous avons donné aux conservateurs l'occasion de couper court aux intentions du gouvernement de faire adopter des projets de loi dont vont souffrir toutes les personnes âgées et toutes les familles. Ils n'ont toutefois pu tenir plus de 15 minutes pour défendre les personnes âgées. Il y a eu un vote à la Chambre hier; si les conservateurs s'étaient présentés, nous aurions pu rejeter cette mesure qui touche surtout les retraités et les fonctionnaires, mais seulement 54 d'entre eux étaient présents, soit un peu plus de la moitié du caucus. Je tiens à vous dire, madame le Président, à vous et à la Chambre, qu'il est aisé de voir où le parti conservateur place ses priorités.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, celui qui entre en scène après un numéro comique n'a jamais la tâche facile, mais je vais faire de mon mieux.

En 1980, les libéraux ont promis aux Canadiens que le prix de l'énergie serait plus bas. Depuis qu'ils ont fait cette promesse, 17 majorations ont ajouté environ 84c. au prix de

l'essence au gallon. Les Canadiens paient maintenant l'essence \$2 le gallon ou 44c. le litre. Hier, le ministre de l'Énergie, M. Chrétien, a essayé de rejeter le blâme pour la cherté de l'essence sur les taxes de vente provinciales. Cela ne tient pas debout. En Ontario, la taxe de vente est de 15 p. 100 tandis que la taxe fédérale de vente est de 33 p. 100 sur les prix à la consommation. Ce qui nous agace, nous de ce côté-ci de la Chambre, c'est que tandis que les Américains paient moins cher parce que les prix de l'OPEP ont baissé, ce dont tous les consommateurs se réjouissent, le ministre d'État chargé du Commerce international (M. Regan) aurait déclaré en Arabie Saoudite que si le cours international du pétrole brut devait fléchir, le Canada serait en proie à de graves difficultés.

Au nom des consommateurs canadiens, nous exigeons que le prix de l'essence au Canada, qui a augmenté en même temps que les cours mondiaux, baisse au même rythme que les prix de l'OPEP.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE DE RECONSIDÉRER LE SITE DE LA CÔTE-NORD EN VUE DE L'IMPLANTATION DE L'ALUMINERIE DE LA PÉCHINEY

M. André Maltais (Manicouagan): Madame le Président, la Chambre sait qu'actuellement sur la Côte-Nord nous vivons une des périodes les plus difficiles de notre histoire.

J'aimerais donc demander au ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lumley) de bien porter une attention spéciale au choix de l'implantation de l'aluminerie de la Pêchiney à Bécancour. Je me demande, madame le Président, si avant d'investir dans les infrastructures nouvelles créées à Bécancour on ne devrait pas demander à la province de Québec d'inviter la société Pêchiney à investir d'abord sur la Côte-Nord où les infrastructures sont déjà toutes en place et où nous pouvons déjà recevoir plus de 8,000 personnes dans les villes de Port-Cartier et de Sept-Îles. Étant donné la grande quantité et la disponibilité de l'énergie à bon compte de même que l'accessibilité aux ports en eau profonde dans la région de la Côte-Nord, je pense qu'il serait bon que le Québec invite d'une façon pressante la société Pêchiney à reconsidérer son choix de Bécancour à l'avantage de celui de la Côte-Nord.

Cette industrie revitaliserait cette région du pays qui mérite actuellement l'aide des gouvernements tant au niveau provincial que fédéral. Madame le Président, il serait à tout le moins inconvenant de dépenser des millions de dollars dans la région de Bécancour pour préparer des sites et des accès à ceux-ci, alors que tous ces travaux-là ont été payés depuis plus de 10 ans sur la Côte-Nord et qu'actuellement ils ne sont pas utilisés. Je demanderais donc au ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale d'entrer en contact avec son homologue du Québec, pour s'assurer que nous...